



LISTE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026 A 20 H 30

ARTICLE L2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (CGCT)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LUCE

LEGALEMENT CONVOQUE LE 29 MAI 2026

S'EST REUNI LE 05 JUIN 2026 A L'HOTEL DE VILLE, EN SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

SOUS LA PRESIDENCE DE M. FLORENT GAUTHIER, MAIRE.

ETAIENT PRESENTS

M. Florent GAUTHIER, M. Olivier MARCADON (sauf pour la délibération n°2026.00075), Mme Badiha BOUNOUADAR, M. Brice GAUTHIER (sauf pour la délibération n°2026.00074), Mme Doris SÉJOURNÉ, M. Thomas BARRÉ, Mme Bénédicte VINCENT, Mme Françoise HANOT, M. Matthias BELAT, Mme Jacqueline ROBBE, M. Albert TRÉPY, M. Thierry CHAMPEAUX, Mme Cathie PANIER, Mme Virginie PETIT, Mme Nadia GUIMARD, Mme Nathalie MEGRET, M. Jean-Philippe HOANG-TRONG, M. Farid KASMI, Mme Blandine ABAUTRET, M. Jérôme OLOA-BILOA, M. Diafara SOUKOUNA, M. Benjamin BERROU, Mme Constance LACELLE, Mme Vanessa NASRI, Mme Inès BALADRE, Mme Gabriela RUS, Mme Pénélope RENAUDIN (sauf pour la délibération n°2026.00074).

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES

M. Jérôme POUPONNOT donne pouvoir à M. Matthias BELAT, Mme Josiane POTTIER donne pouvoir à Mme Nathalie MEGRET, M. Thierry COUVRAY donne pouvoir à Mme Doris SÉJOURNÉ, M. Michaël ROBIN donne pouvoir à Mme Blandine ABAUTRET, Mme Hélène RODRIGUES donne pouvoir à M. Florent GAUTHIER.

ETAIENT ABSENTS

M. Claude FRISCHE, M. Brice GAUTHIER et Mme Pénélope RENAUDIN pour la délibération n°2026.00074, M. Olivier MARCADON pour la délibération n°2026.00075.

SECRETAIRE DE SEANCE

M. Matthias BELAT.

ORDRE DU JOUR

La séance est ouverte à 20h38.

Approbation des procès-verbaux des séances du conseil municipal des 7 avril 2026 et 16 avril 2026.
> Adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

ADMINISTRATION GENERALE

2. Délibération n°2026.00073 : Groupement d'Intérêt Public (GIP) Chartres Métropole Restauration – désignations : **Adoptée à l'unanimité.**

- Mme Bénédicte VINCENT est désignée représentante au sein de l'assemblée générale et administrateur au sein du conseil d'administration du Groupement d'Intérêt Public Chartres Métropole Restauration.

3. Délibération n°2026.00074 : Société Publique Locale (SPL) C'Chartres Spectacles – désignations : **Adoptée à l'unanimité.**

- M. Brice GAUTHIER est désigné administrateur au sein du conseil d'administration et délégué au sein des assemblées générales des actionnaires de la SPL C'Chartres Spectacles.

4. Délibération n°2026.00075 : Société Publique Locale (SPL) Chartres Aménagement – désignations : **Adoptée à l'unanimité.**

- M. Olivier MARCADON est désigné représentant de la commune au sein de l'assemblée spéciale et des assemblées générales des actionnaires SPL Chartres Aménagement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Monsieur le Maire à 21h00.

Certifié affiché du 10/06/26 au 11/08/26
Certifié publié à compter du 10/06/2026 sur le site internet www.lucé.fr.

Par délégation du Maire,
Le responsable des services de l'Administration Générale,
Romain FOUASNON

